

Vivre à Arlon



Bulletin communal d'information n° 67

Mai 2015

Editorial



Cela fait maintenant plus d'un an et demi que la Ville d'Arlon se mobilise pour le maintien de son hôpital. A l'initiative du Collège, une grande marche silencieuse a mobilisé en septembre 2013 près de 3.000 personnes dans les rues

du chef-lieu pour faire entendre raison aux responsables de Vivalia qui projettent de réduire l'hôpital d'Arlon à une simple polyclinique, au profit d'un nouvel hôpital à construire dans le centre-sud.

Le Collège et le Conseil communal d'Arlon sont unanimes pour dire que les Cliniques du Sud Luxembourg, un outil moderne, performant, rentable, qui a fait ses preuves et pour lequel des extensions sont encore possibles, doit continuer à vivre et à se développer.

Longtemps critiqué pour ne pas faire de proposition concrète et chiffrée, les autorités communales déposent aujourd'hui sur la table un plan alternatif argumenté et quantifié. Ce plan a été demandé par les élus au professeur émérite Alain De Wever, un expert qui a déjà travaillé sur des précédents plans de réorganisation et qui a une très grande expérience en matière de gestion hospitalière.

Il préconise le maintien de trois hôpitaux aigus à Arlon, Marche et Libramont, et une réorientation des sites de Virton et Bastogne vers la revalidation et la gériatrie. Cette solution allie à la fois proximité et qualité, mais fournit également des données chiffrées. Le coût du plan Vivalia 2025 défendu par le Conseil d'Administration de Vivalia est de 369 millions tandis que la solution proposée par le professeur De Wever et Arlon est trois fois moins chère, soit 136 millions d'euros.

Ce montant servirait notamment à consolider les hôpitaux actuels aigus de Marche, Libramont et Arlon, en regroupant les activités aigues sur leurs sites et à

relancer les plans directeurs approuvés pour les trois hôpitaux.

Plusieurs conditions sont nécessaires pour aboutir : unifier les services logistiques, professionnaliser le Conseil d'Administration, inciter à la mobilité entre les trois sites, créer un statut unique des médecins, créer des services médicaux multi-sites.

Ce projet contribue à une meilleure organisation des soins, basée sur la proximité réelle des patients, et à accroître la collaboration entre les médecins pour offrir un meilleur service au patient, dans le respect de la qualité des soins et des impératifs économiques. Il s'inscrit également dans la perspective d'une gestion durable de l'environnement.

C'est ce projet que nous défendons pour le Sud-Luxembourg et que nous soumettons aux responsables de Vivalia!

> Vincent MAGNUS Bourgmestre



Grandes fêtes du maitranck

Samedi 23 mai

Cour de l'Office du tourisme (ancien Hôtel du nord)

17h: inauguration de la fontaine en musique

Place Léopold

18h 30 : «Not so gentlemen » en concert

20h : «Antwerp Gipsy Ska Orkestra» en

concert

22h40-1h: "THX2U" en concert 23h30-00h: Grand feu d'artifice

Place Didier

Dès 20h: open air maitrank

Fête foraine place Schalbert tout le week-end

Dimanche 24 mai

Place Léopold

Dès 13h: festival de jeux de bois Rendez-vous toutes générations: 160 jeux de bois, chantier sable dédié aux plus petits, château gonflable, grimage, animations musicales, espace modelage Moonsand & Bubber, fête foraine place Schalbert tout le week-

Présence exceptionnelle des Sangliers d'Arlon, théâtre de rue et spectacle itinérant, démonstrations sportives par l'Athletic Center.

Dès 18h: « Six Toufailles » en concert

Place Didier

De 15h à 20h : concerts rock Dès 20h : open air maitrank

Noces de diamant et d'or à l'hôtel de ville













La Ville d'Arlon propose une alternative à Vivalia 2025!



Depuis l'automne 2013, la Ville d'Arlon défend l'idée qu'une solution alternative au plan Vivalia 2025 existe et qu'elle est nécessaire si on veut éviter le démantèlement des Cliniques Sud Luxembourg, un hôpital dans lequel on a beaucoup investi ces dernière années, qui a réussi sa restructuration (Arlon, Virton, St Mard, Athus, Messancy) qui est rentable, et aussi performant.

A ce jour l'hôpital à Arlon occupe 800 salariés et 130 médecins. Il a su développer des accords de coopération dans la province, notamment avec les hôpitaux de Libramont et de Bastogne, mais aussi au-delà des frontières, avec la clinique de Mont Saint-Martin.

Mobilisation du Collège et du Conseil communal d'Arlon

Le Collège et le Conseil communal d'Arlon se mobilisent depuis des mois, avec l'appui d'autres communes du Sud-Luxembourg, afin de proposer une solution alternative réaliste qui puisse satisfaire l'ensemble de la population du sud de la province. En tout, c'est plus de 110.000 personnes qui risquent de pâtir du plan formulé par le directeur général de Vivalia qui envisage la création d'un nouvel hôpital régional dans le centre-sud, et le démantèlement des cliniques d'Arlon et de Virton.

L'étude de cette solution alternative a été confiée par le Collège communal au professeur Alain de Wever, qui a notamment dirigé les hôpitaux bruxellois de Brugman et Erasme. Elle vient d'être présentée au conseil médical d'Arlon. Le Collège communal entend défendre cette proposition et la soumettre au CA de Vivalia, aux bourgmestres de l'arrondissement d'Arlon et de la ville de Virton, et aussi à l'ensemble des conseillers communaux de la province.

Dans son document, le professeur De Wever défend l'idée d'un plan médical de proximité et de qualité avec le maintien des trois hôpitaux aigus de la province, à Arlon, Libramont et Marche. il préconise également le maintien des hôpitaux de Virton et de Bastogne en y développant des structures de revalidation et de polyclinique et en y centralisant des services n'ayant pas besoins des lits hospitaliers comme la pharmacie et la stérilisation.

Ce projet est nettement plus économique et contraste avec celui du directeur général de Vivalia, très onéreux et sans garantie financière à long terme. Ce dernier préconise la sauvegarde de l'hôpital de Marche uniquement et la construction d'un nouvel hôpital de référence dans le centre-sud, à Molanfaing ou entre Habay et Léglise.

Ce plan alternatif met l'accent sur la nécessité de professionnaliser la gestion hospitalière, l'ouvrir à des professionnels indépendants qui



participeront à la stratégie. Les médecins devront également prendre part à la gestion des institutions.

L'analyse du professeur de Wever met l'accent la situation hospitalière actuelle, notamment sur la réduction de la durée de moyenne de séjour à l'hôpital, sur le développement de l'hospitalisation à domicile et sur un très probablement financement hospitalier par forfait, qui bouleversera les structures de pouvoir à l'hôpital et poussera encore davantage au raccourcissement des séjours.

Le paysage hospitalier devra s'adapter à ces nouvelles données et favoriser la transdisciplinarité, une méthode de travail où l'on apprend le langage de l'autre afin de diminuer la duplication des tâches pour d'aboutir à une gestion intégrée des patients, des prestataires et des soins . L'unification du statut des médecins favorisant l'exercice de la médecine sur plusieurs sites par le même spécialiste dans des services unifiés. La création de services uniques multi sites doivent également concourir à cette transdisciplinarité.

La plan médical de proximité et de qualité soumis par le Professeur de Wever et défendu par le conseil communal arlonais attire l'attention sur une nécessaire consolidation des hôpitaux régionaux de qualité au Nord, au Centre et au Sud de la province en relançant les plans directeurs approuvés pour les trois hôpitaux ainsi que la spécialisation des sites de Bastogne et de Virton en prise en charge transversale de la personne âgée, en structure hospitalière de jour et en polyclinique très développée.

Les avantages de cette solution

Une proximité optimale, une aide médicale urgente efficace, pas de nouvelle construction et donc une disponibilité plus rapide des structures réorganisées selon les plans directeurs, une association des services multi-sites, une économie substantielle des investissements qui permettront de réinvestir dans des technologies innovantes mais également une sécurité financière pour l'avenir, pas de déracinement pour le personnel, pas de nouvelle construction en zone verte, bénéfice des moyens de transports existants, professionnalisation de la gestion hospitalière, association des médecins à la gestion.

Ce plan, qui répond parfaitement aux impératifs de qualité et de proximité de Vivalia, revient à 136 millions d'euros, soit trois fois moins cher que le plan proposé et soutenu par le directeur général de Vivalia, qui coûtera 369 millions d'euros à la collectivité.

Les Aralunaires : festival urbain made in Arlon

Nouveau succès pour le festival urbain des Aralunaires et son programme créatif, audacieux et particulièrement éclectique mêlant les artistes de renommée avec les artistes en devenir. Le temps de quelques jours, Arlon est devenue une scène géante, accueillant les artistes dans des lieux insolites, des lieux du patrimoine dans des commerces ou dans des appartements privés. Bref, il y en a eu pour tous les goûts!





















Arel Trophy les 26, 27 et 28 juin 2015

Envie de sensations fortes?

L'Arel Trophy

L'Arel Trophy est une rencontre inter-équipes composées chacune de quatre personnes dont l'objectif premier est de faire connaître Arlon par le biais d'épreuves diverses et disciplines sportives variées.

Une des nouveautés de cette édition sera l'épreuve du Wipeout, un gonflable de près de 20 m de long dont le but est de sauter de boules en boules. Les sites sont variés avec des ateliers dans quatre écoles dont l'école du Centre, l'Inda, l'Institut Cardijn Lorraine, l'Isma mais aussi à l'Escale, à l'Athletic Center, à la New Cova,... Dans les épreuves classiques, vous retrouverez le spéléobox (boîte dans laquelle on pratique la spéléo), le dinghy (zodiac dans une piscine), le segway (véhicule à deux roues dans lequel on se tient debout), le paintball, l'arc, l'élastarun (gonflable dans lequel on est attaché à une corde par la taille), le speedminton (badminton en extérieur sans filet, l'indémodable circuit football/ba<u>sket ball,...</u>

L'Arel Trail

La première édition de l'Arel Trail aura lieu le samedi 27 juin. Deux parcours seront proposes. Le premier (14km) est destiné aux débutants qui souhaitent découvrir la discipline. Pour les plus sportifs, le second parcours annonce 19 kilomètres et presque 500 m de dénivelé positif. Après un départ plaine des Manoeuvres, les deux circuits vous feront traverser la ville pour vous enmmener dans les bois environnants. Les trailers termineront l'épreuve à la place Léopold avec un passage animé sous le chapiteau. Les organisateurs de l'Arel Challenge ont fait appel au tout nouveau club " Arel Trail Luxembourg" pour mettre en place cet événement.

L'Arel Cyclo

Amateurs ou passionnés, familles et amis cyclistes! Venez nombreux découvrir Arlon et ses environs le nez au vent. Trois parcours vous seront proposés le dimanche 28 juin au cœur de la nature luxembourgeoise (30 km-60 km-95km) avec ambiance chaleureuse et conviviale. Inscription de 8h à 10h place Léopold.

L'Arel Gourmande

Le dimanche 28 juin, le temps d'une promenade gourmande au coeur même d'Arlon la romaine, INITIATIV+ vous invite à allier découverte du patrimoine arlonais, des plaisirs gastronomiques et des saveurs du terroir. Cette balade gourmande vous fera déambuler sur un circuit pédestre d'environ 8 km à travers Arlon intra muros, en vous faisant découvrir divers sites patrimoniaux. Plusieurs arrêts vous permettront d'apprécier les préparations surprises de restaurateurs arlonais et de découvrir ou redécouvrir des produits de notre terroir. En fin de parcours, un barbecue géant accueillera les participants.

Programme

VENDREDI 26 JUIN SOIR:

19h : Diner d'ouverture du week-end tout public sous le chapiteau place Léopold

22h : Concert pop-rock (groupes) sous chapiteau place Léopold

SAMEDI 27 JUIN:

De 9h à 17h30 : Arel Trophy : 18 ateliers répartis en ville et sur différents

17h30 : Epreuve finale : Run & Bike en ville 18h30 : Remise des prix Arel Trophy + barbecue

20h : Trail avec départ plaine des Manoeuvres et arrivée place Léopold 21h : Soirée musicale "Années 80" sous le chapiteau place léopold Diverses activités en ville durant le week-end

DIMANCHE 28 JUIN:

8h: Arel Cyclo (3 parcours cyclistes). Départ et arrivée Place Léopold 9h à 12h : Marche gourmande: l'Arel Gourmande (fin vers 16h) 12h : Barbecue sur la place Léopold

Exposition du peintre Henri Matisse à découvrir au Palais

Renseignements et inscriptions:

www.areltrophy.com

Les Pauses culture ont débuté!



Prochains concerts des Pauses Culture le vendredi 22 mai avec les Gummettes à l'entrepôt du magasin Caméo et le vendredi 29 mai avec Xamanek à l'ancien café du Nord.













Une mini-croisière organisée pour les seniors

Cette année, l'échevin des Affaires sociales, M. André Perpète, et le Collège Communal, proposent aux seniors de la Ville d'Arlon et des villages une excursion d'un jour, une mini-croisière sur le Rhin au départ de St Goar à destination de Rudesheim. Deux dates sont prévues : le mardi 9 juin (séniors de la Ville) et le jeudi 11 juin (séniors des villages).

Au programme

Départ à 7h

Arrêt petit-déjeuner à Grevenmacher.

Vers 12h

Embarquement à ST Goar, repas croisière sur le Rhin

Vers 15h

Arrivée à Rudesheim, temps libre jusque 17h00

Vers 19h30-20h

Arrêt à Luxembourg ville pour le repas du soir avec animation musicale

Retour vers 23h

Lieux et heures de ramassage

Le MARDI 9 juin 2015

6H30 ARLON, parking de la FUL

6h40 ARLON, Place des Chasseurs ardennais

6h45 ARLON, Place Schalbert

6h50 ARLON, rue Ste Croix, arrêt de bus

7h00 ARLON, Maison de la Culture

Le JEUDI 11 juin 2015

5h45 FOUCHES, école communale

5h50 SAMPONT, école communale

5H55 STOCKEM, église

STOCKEM, abris de bus, en face de l'entrée du camp Bastin

6h HEINSCH, abris de bus, rue du Panorama

6h05 FREYLANGE, Eglise

6h15 VIVILLE, église

6h30 BONNERT, Eglise

6h40 HECKBOUS & GUIRSCH, rte de Diekirch - Montée de Guirsch

6h50 FRASSEM, abri bus n° 62 route de Diekirch

7h00 ARLON, Maison de la Culture

Le JEUDI 11 juin 2015

6h00 UDANGE, église

6h05 TOERNICH, abris bus zone 30

6h10 SESSELICH, carrefour pied du pont de l'autoroute

6h15 WEYLER, église

6h20 AUTELHAUT, église

6h25 AUTELBAS-BARNICH, fontaine - école communale

6h30 STERPENICH, Pizzeria - ancien Bomes

6h40 CLAIREFONTAINE, devant le Domaine de Clairefontaine

6h50 WALTZING, église

7h00 ARLON, maison de la Culture



Prix

50€ pour les 3 X 20 de la Ville d'Arlon (100€ pour les accompagnants). Le prix comprend le déplacement en car, les trois repas, boissons comprises, la croisière et l'animation musicale du soir.

Inscriptions

A l'hôtel de Ville d'Arlon, service accueil

Les paiements se feront en espèce au service accueil ou par versement ou virement sur le compte IBAN BE90 0910 1712 0832 de l'Administration Communale, en indiquant nom, prénom, date de naissance, numéro de téléphone, lieu d'embarquement.

Les personnes dont le paiement sera effectué par compte sont priées de venir retirer leur carte de réservation à l'hôtel de Ville avant le jour de départ.

Date limite des inscriptions : 2 juin 2015 à 16h.

L'inscription est enregistrée une fois le paiement effectué.

Horaire des heures d'ouverture du service accueil :

Lundi, mardi: 8h30-12h et 13h-17h

Mercredi, jeudi, vendredi: 8h30-12h et 13h-16h

Samedi: 10h-12h



Une exposition hors normes au Palais : cinq artistes "du cru" exposent



La Ville d'Arlon est belle, et il s'y passe toujours quelque chose!

Voici le slogan que le Collège ne cesse de marteler depuis des mois. Aujourd'hui c'est une réalité.

Plus de 400 personnes se sont bousculées au vernissage de la nouvelle exposition du Palais, consacrée à cinq artistes arlonais. Dans des styles très divers, à des antipodes l'un de l'autres diront certains, ils livrent chacun un reflet de leur talent au travers de quelques œuvres proposées à la vente.

En arrivant au premier étage du Palais, c'est d'abord Michel Barthélémy que nous retrouvons avec son art fantastique. La salle centrale occupe Frédéric Biren avec ses personnages qu'on croirait issus de bandes dessinées, peints de noir, ou de rouge. Vient ensuite Renaud Matgen, avec ses sculptures monumentales en schiste et en bois. Catherine Lhoir occupe le fond de la salle avec des toiles aux couleurs chatoyantes, expression du jazz qui l'envoûte depuis toujours. Valérie Dion a installé ses œuvres dans une salle adjacente avec des peintures qui mettent en scène la lumière qui touche les sous-bois arlonais.

Le Palais acquiert sa dimension de pôle culturel majeur en province de Luxembourg. Les rénovations se poursuivent pour rendre une nouvelle jeunesse à ce lieu emblématique d'Arlon. Quelques salles à l'avant restent à rénover, ainsi que le rez-de-chaussée. Un ascenseur sera prochainement installé afin de permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Des subsides européens ont été sollicités pour poursuivre la rénovation. Le tout s'inscrit dans une logique de rénovation urbaine pour redynamiser le centre-ville.













Michel Barthélemy,

dont la carrière de professeur s'est terminée en 2003. Depuis il se consacre presque exclusivement à la peinture, ce qui lui permet d'honorer son imaginaire avec plus de fidélité et de liberté que pendant sa carrière d'enseignant.

Il est également l'organisateur de la biennale des arts de l'imaginaire, Faerie. Cette année, en octobre, ce salon sera accueilli ici, pour notre plus grand plaisir.

Frédéric Biren,

qui a fait de la Femme sa muse, dans des oeuvres tantôt noires, tantôt rouges, tantôt blanches qui vont à l'essentiel: l'Humain. Ses créations peuvent être légères, pétillantes, mais prendre des tonalités plus dures et rudes à la fois. Une gamme de sentiments présente chez chaque être humain selon l'artiste. Certaines oeuvres sont signées de l'artiste et de son fils.

Valérie Dion,

ancienne étudiante de Michel Barthélemy. Il va sans dire que son doyen lui a transmis la flamme! Ses créations, c'est d'abord l'amusement. Elle "gribouille", elle "crayonne", elle "dessine", elle "raconte"...et fait naître de merveilleux personnages qui enchantent petits et grands...Un de ses plus grands plaisir: raconter Arlon, la ville où elle a grandi.

Catherine Lhoir,

peintre, sculpteur et designer. Il y a 25 ans, elle fait la rencontre du jazz qui ne la quittera plus. Mais là où les autres artistes évoquent le jazz en noir et blanc, Catherine Lhoir fait exploser les couleurs pour traduire le monde des musiques de la nuit. Catherine a également collaboré avec la maison des Faïenceries et Emaux de Longwy pour dessiner des collections contemporaines.

Renaud Matgen,

qui a réussi à dompter l'ardoise pour en faire des sculptures, têtes et corps humains du plus étrange et bel effet, qui reconstituent la stratification géologique naturelle de cette roche dont l'homme ne fait d'habitude que des tableaux noirs, ardoises de toitures ou autres objets plats.

Environnement

Conseil communal des jeunes : un nichoir pour chaque école

Depuis le début de l'année, des élèves de 5e et 6e années, élus par leurs camarades de classe, participent au conseil communal des jeunes, où ils abordent les sujets qui les concernent directement. Lors de la dernière séance, les enfants ont été rejoints par M. Delvenne, agent de la DNF et M. Monseu, menuisier à la Ville.

M. Delvenne a fait un exposé sur les différents types d'oiseaux présents dans notre région. Il a expliqué qu'en raison du beau temps, la nidification a déjà débuté chez certaines espèces et que les premiers œufs allaient bientôt éclore. L'environnement étant un thème privilégié par les enfants, le conseil communal des jeunes a proposé à chaque école de construire un nichoir.

M. Delvenne a donné quelques consignes pour une installation idéale du nid, notamment ne jamais le disposer au nord, le placer à une distance de 4 ou 5 m du sol pour éviter aux chats de grimper. M. Monseu, ouvrier à la Ville a proposé aux enfants 3 types de nichoirs différents, expliquant que les espèces d'oiseaux nécessitaient tel ou tel abri. Ils seront montés par les enfants au sein de chaque école et

devront être nettoyés durant les vacances d'été pour éviter que les parasites ne s'installent.



C'est mieux avec des bulles!

Vous avez trié vos bouteilles vides et vous décidez de vous rendre au parc à bulles le plus proche. Bonne idée ! Arrivé sur place, vous vous apercevez que les bulles sont pleines. Des sacs sont déjà abandonnés contre les bulles. La tentation de faire comme les autres est forte.

Ne faites surtout pas ça ! Vous risquez 150 € d'amende pour abandon de déchets. Effectivement, les sites des parcs à bulles sont la première cible de l'agent constatateur. Que faire dès lors ?

Vous pouvez vous rendre dans un autre parc à bulles ou, encore mieux, directement vous rendre au parc à conteneurs. Vous pouvez aussi téléphoner au 063 23 19 94 afin de faire vidanger les bulles remplies.



L'opération Communes et rivières propres fête ses 10 ans à Arlon!



Depuis 10 ans, dans le cadre de l'opération «Communes et rivières propres», la ville d'Arlon engage 10 étudiants pendant les vacances de Pâques pour procéder au ramassage des déchets qui sont abandonnés le long des voiries communales. Ils ramassent et trient les canettes et les autres déchets dans les 19 villages de la commune ainsi que dans différents quartiers de la ville. Ils sont encadrés par des ouvriers communaux et bénéficient de l'équipement nécessaire : chasubles, gants et pinces à déchets. Malgré un premier nettoyage par les ouvriers communaux en janvier-février ainsi que l'opération Be Wapp (opération de nettoyage qui vise à mobiliser un maximum de citoyens) du mois de mars, les étudiants ont ramassé 100 sacs de canettes, 200 sacs de déchets et environ 5m³ d'encombrants. Ce qui est considérable ! Les jeunes ramasseurs ont trouvé un peu de tout dans les fossés : vieux carrelages, matelas, sacs poubelles... L'ensemble des sacs de déchets a été évacué par le service Environnement, puis conduit et trié au parc à conteneurs. L'échevin de l'Environnement, André Perpète, est particulièrement satisfait du travail de ces équipes de jeunes, qui contribuent chaque année à embellir notre ville, au même titre que le service Environnement qui se charge notamment du ramassage des déchets ainsi que du fleurissement. Il tient par ailleurs à rappeler que des amendes administratives d'un montant minimum de 150 € peuvent être infligées aux personnes peu scrupuleuses qui dérogeraient au règlement. Après les congés de Pâques, ce sont toutes les écoles communales qui ont participé à une opération similaire en ville et dans les villages aux abords de leur école pour sensibiliser les élèves et la population à l'abandon des déchets sur le bord des routes. La propreté de notre ville et de nos villages, c'est l'affaire de tous. Moins de déchets, c'est plus de respect.

La Ville d'Arlon traque les incivilités

La propreté publique et l'embellissement de la Ville sont deux priorités pour le Collège communal, et plus particulièrement pour l'échevin de l'Environnement, André Perpète. Il vient de rappeler que depuis trois ans, les procès-verbaux dressés pour infractions environnementales sont en nette progression : 295 en 2012, 345 en 2013, 385 en 2014. Pour les trois premiers mois de 2015, le service en compte déjà 95!

Le constatateur communal, la personne en charge de constater ces infractions à la Ville d'Arlon, précise que 80% des contraventions sont rédigées pour des dépôts d'immondices sauvages dans les parcs à bulles ou dans les bois. Mais il n'y a pas que là que les contrevenants se livrent aux incivilités. Beaucoup de déchets sont aussi jetés aux bords des chemins.

La Ville a décidé de lutter contre ces incivilités qui nuisent au cadre de vie de chacun. Outre le constateur, dont le travail est parfois ingrat puisqu'il s'agit quelquefois de fouiller les sacs poubelles pour déterminer l'identité des contrevenants, la Ville disposera prochainement d'un arsenal de 30 caméras pour permettre une surveillance.

Au niveau préventif, la Ville mène chaque année des actions, notamment Communes et Rivières propres, une opération suivie dans la plupart des écoles communales.

La ville vient par ailleurs de se doter d'une nouvelle balayeuse d'un montant de 176.000 €. L'engin est équipé d'une cuve de récupération des déchets de 5m3, de brosses sous cabine inclinables qui servent à nettoyer les caniveaux, d'une brosse à l'avant qui permet de nettoyer le long des façades, les trottoirs, et qui peut même être remplacée par une brosse de désherbage.

Pour rendre la Ville et les villages plus attrayants, la Ville décide depuis cinq ans d'allouer un budget pour les plaines de jeux. Pour 2013 et 2014, ce montant était de 180.000 €. Un stock de jeux d'une valeur de 60.000 € doit encore être posé, notamment aux écoles de Frassem et de la rue de Neufchâteau. De nouveaux agoras-space seront installés en 2016, à Fouches et dans le quartier du Galgenberg.

L'opération Communes et rivières propres est particulièrement bien suivie dans les écoles communales, une manière de sensibiliser enfants et parents à l'environnement et à la gestion de déchets.

Des actions sont menées toute l'année dans les établissements scolaires, qui accueillent l'AIVE et ses animations destinées aux élèves très régulièrement. Les élèves sont responsabilisés dans le nettoyage de leur école et de leur cour de récréation. Des poubelles de tri ont d'ailleurs été installées à l'intérieur de chaque classe, ainsi qu'à l'extérieur.

















Médor aussi!

Nous constatons régulièrement la présence de déjections canines dans les espaces publics, dans les parcs, dans les pelouses, sur les trottoirs. Or, le règlement général de police stipule que les propriétaires, gardiens ou détenteurs d'animaux sont tenus de les empêcher : de souiller les murs, façades, étalages, terrasses, véhicules, accotements et trottoirs ; d'endommager les plantations ou autres objets se trouvant sur l'espace public. d'effectuer leurs besoins sur la voie publique ailleurs que dans les filets d'eau ou aux endroits spécialement prévus à cet effet. Il stipule également que les personnes qui accompagnent un chien sont tenues de faire disparaître les excréments déféqués par l'animal sur l'espace public, malgré l'interdiction en ce compris les squares, les parcs, les espaces verts des avenues et les jardins publics. Ces personnes doivent ramasser les excréments de leur chien : soit au moyen d'un petit sachet et selon le mode d'emploi y figurant ; soit de toute autre manière adéquate. Les contrevenants sont tenus de remettre sans délai les lieux souillés en état de propreté, sans préjudice des poursuites dont ils peuvent faire l'objet. Une amende administrative de 50 € peut être infligée à tout contrevenant au présent règlement.

Enseignement

Les élèves de troisième maternelle de l'école du Centre s'éveillent à l'art

Cette année, les institutrices de 3e maternelle du Centre ont choisi l'Art sous toutes ses formes comme fil rouge à leur année scolaire. Depuis le début de l'année, des activités éveillent les sens des enfants et les sensibilisent à l'art. Avec d'abord un travail sur les couleurs de l'automne au travers d'une œuvre célèbre d'Arcimboldo. Les enfants se sont ensuite initiés au mélange de couleurs. L'étape suivante consistait en la découverte d'œuvres en trois dimensions avec un accent posé sur la représentation et le positionnement du corps. Avec leurs professeurs, les enfants se sont rendus au musée Gaspar où ils ont participé à une animation, dispensée par le personnel du musée mais préparée au sein de l'école par les enseignantes. Le sujet a continué à être vu en classe. Les enfants ont découvert le lexique spécifique liés à la sculpture au travers de petits jeux réalisés en classe. Voulant aller plus loin dans les recherches, les trois classes ont parcouru la ville à la recherche d'autres créations : le Jass, la colonne romaine du piétonnier, la statue de Saint Nicolas, la statue du roi Albert 1er, le buste de Godefroid Kurth, la Lionne de Jean-Marie Gaspar, le buste de la reine Astrid, l'appel de la forêt, la sculpture de Serge Gangolf à la Place Schalbert, le buste de la reine Elisabeth, le buste de Paul Reuter, le monument des Chasseurs Ardennais,... Les postures ont ensuite été travaillées en classe de psychomotricité. Les enfants sont ensuite passés à la pratique avec des réalisations de sculptures en matériel de psychomotricité, en matériaux de recyclage, en plâtre, en pâte à modeler, en argile. Toutes ces œuvres ainsi que les outils didactiques réalisés par les enseignantes sont à découvrir le samedi 6 juin à l'occasion de la porte ouverte de l'école du Centre.



"MOSEL-KM193"

Exposition de l'Académie des Beaux-Arts d'Arlon *Du 18 mai au 4 octobre 2015*

Une première en Grande Région : trois académies d'art ont la volonté de se rencontrer pour créer un projet commun. Cette initiative a été mise sur pied dans la volonté de valoriser l'éducation artistique en Grande Région, d'y trouver des points communs, et de démontrer la richesse des échanges entre les partenaires et leur volonté de se retrouver pour des projets futurs. Elle a été approuvée par les autorités partenaires du programme INTERREG IV qui ont apporté leur soutien financier et grâce à qui elle pourra être réalisée. Le choix s'est porté sur une exposition de sculptures au bord de la Moselle sur la portion de rive entre l'Europaïsche Kunstakademie et le fleuve. Suite à des ateliers partagés, les élèves de l'Académie des Beaux-Arts de la Ville d'Arlon, de l'Ecole d'Art contemporain de Luxembourg et de l'Europaïsche Kunstakademie présentent des œuvres sous différentes variations en adéquation et en dialogue avec le lieu. Cette exposition est accompagnée de visites, de conférences, de performances et d'installations afin de sensibiliser le public de la Grande Région. Encadrés par Christine Wilmès, sculpteur et Gauthier Pierson, espace urbain, une dizaine d'élèves de l'atelier de sculpture à l'Académie d'Arlon ont choisi de travailler sous le titre "Connexion " et d'implanter leurs réalisations le long de la berge, en parallèle avec la Moselle.

Près de 250 personnes pour s'inscrire à la formation de bachelier en éducation spécialisée



Dans le précédent numéro du bulletin communal, nous évoquions la priorité pour la Ville d'Arlon d'assurer un cursus de formation pour les adultes et le succès rencontré par les programmes de formation en horaires décalés proposées par l'Ecole Industrielle et Commerciale d'Arlon. Preuve s'il en est que ce succès ne se dément pas : les 80 places disponibles (40 pour les résidents et 40 pour les non-résidents) dans la section « éducation spécialisée », une formation hyper prisée à Arlon, ont été attribuées en une demi-heure ! Pour décrocher le sésame, certains n'ont pas hésité à attendre une bonne partie de la nuit dans la file d'attente.

Arlon bouge!

Arlon, une demande de subsides européens pour dynamiser la ville

Arlon bouge et a des projets pour dynamiser non seulement son centreville, mais également les autres fonctions installées sur son territoire. En effet, Arlon doit disposer des éléments nécessaires à l'organisation d'un pôle urbain moderne, estudiantin et disposant d'un centre-ville riche en services et commerces.

Dans cette optique, l'intercommunale Idelux a introduit une demande de subsides européens (programmation FEDER 2014-2020), regroupant notamment des projets de la Ville d'Arlon, du campus d'Arlon de l'Université de Liège et d'Idelux. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer notamment:

- La reconversion de l'ancien Palais de Justice et de l'Hôtel du Nord: un des projets phare de la Ville d'Arlon. Il a pour objectif de développer dans l'ensemble formé par ces deux bâtiments un pôle événementiel abritant plusieurs fonctions (salle de spectacle/concert, espaces d'exposition, salles de conférences/congrès/réunion, relocalisation de la Maison/Office du Tourisme, fonction HoReCa, espace de réception, locaux polyvalents ...). L'actuelle zone de parking entre les deux bâtiments sera le lien et l'articulation tant fonctionnelle que physique entre les deux édifices.
- le réaménagement de la place Léopold et du parc Léopold: le réaménagement de la place et du parc Léopold permettra de renforcer l'attractivité commerciale, de soutenir la dynamique initiée par les différentes activités gravitant aux alentours, notamment dans l'ancien Palais de Justice, et d'offrir un cadre idéal à leur organisation (événements outdoor). Les aménagements proposés renforceront la polyvalence et la convivialité du lieu, ils contribueront à promouvoir les activités économiques et sociales du quartier.
- Le réaménagement de la rue Paul Reuter et de la place des Chasseurs Ardennais : la place des Chasseurs Ardennais et la rue Paul Reuter sont des éléments de liaison manquants essentiels à réaménager pour un accès plus aisé à l'hypercentre d'Arlon et à ses fonctions urbaines. Le souhait de la Ville est de réaménager l'actuel parking aérien situé à la place des Chasseurs Ardennais et de procéder dans la rue Paul Reuter à des aménagements conviviaux visant à réduire la distance perçue entre le parking de la place des Chasseurs ardennais et l'entrée du piétonnier.

Ces demandes de subsides concernent également l'installation d'un réseau de chaleur collectif, la création d'un parc urbain à vocation sportive, récréative et culturelle à l'Hydrion, des projets propres au site d'Arlon de l'Université de Liège (parc urbain, centre d'entreprises, micro-parc scientifique, ...), l'aménagement d'un boulevard urbain et la création de bureaux partagés sur le site d'Idelux à Schoppach.

L'ensemble de ces projets, de par l'offre complémentaire et variées des services qu'ils comprennent, contribuera à renforcer l'attractivité de la ville et son rayonnement supralocal et transfrontalier. En effet, grâce à sa position géographique stratégique, Arlon bénéficie de retombées positives du Grand Duché mais subit aussi une fuite de la consommation et des emplois de haut niveau. La Ville doit donc développer des infrastructures, commerces et services attractifs pour que la consommation des résidents-travailleurs frontaliers se fasse plutôt dans le lieu où ils vivent que sur leur lieu de travail. Elle doit aussi investir dans la formation de haut niveau et offrir des emplois correspondant ensuite à ce niveau de formation. La décision sur les projets retenus dans le cadre de cette programmation européenne devrait être prise pour la fin juin.









Echos de la vie communale



Aline Ries, centenaire fêtée à la Résidence de la Knippchen en compagnie de ses quatre enfants et du personnel de cette maison qu'elle considère comme sa famille.

UNE SALLE DE BAINS MULTISENSORIELLE À LA RÉSIDENCE DE LA KNIPPCHEN

Un nouvel espace d'expression de la personne âgée vient d'être inauguré à la Résidence de la Knippchen. Il s'agit d'une salle de bains multisensorielle destinée à tous les résidents, principalement ceux souffrant de démence. Des jeux de lumière, de la musique, des huiles essentielles, un rideau de fibres optiques et une colonne à bulles contribueront à apaiser les personnes qui vivent des émotions difficiles.



Ce sont deux Arlonais qui ont financé le projet. Bernard Mottet et André Ensch ont en effet reversé les bénéfices de la vente de leur ouvrage « La Hètchegaass de Pierrot » à la Résidence de la Knippchen, située dans le quartier depuis toujours. Ils ont vendu près de 1.000 exemplaires de leur livre.



UN NOUVEAU CONSEILLER (ECOLO) PRÊTE SERMENT

M. Jérôme Goedert vient de rentrer au conseil communal. Il succède à Jean-Marie Lambert, démissionnaire pour raisons professionnelles. Agé de 31 ans, Jérôme Goedert est conseiller bancaire. Il est remplacé au CPAS par Laurent Nsabimana.

CYCLE DE CONFÉRENCES-SANTÉ JEUDI 18 JUIN DE 19H30 À 21H

Quand les tiques vous attaquent. La maladie de Lyme : qu'en penser, que faire ?

Les beaux jours sont de retour, les tiques également.

Leurs morsures peuvent apporter bien des désagréments car elles sont responsables de la transmission de la maladie de Lyme. Quelle est l'attitude à adopter suite à une piqûre de tique ?

Cette soirée d'information organisée par la commission communale pour la promotion de la santé, répondra aux questions que vous pouvez vous poser sur cette maladie infectieuse : symptômes, fréquence, diagnostic, complications et traitement.

Vous serez accueillis dans un nouveau cadre, la salle de conférence de l'école Henallux, Place Callemeyn à 6700 Arlon.

LE PLAN DE COHÉSION SOCIALE INVESTIT LE QUARTIER DE LA MEUSE



Le Plan de Cohésion Sociale de la Ville d'Arlon, avec le soutien d'André Perpète, échevin des Affaires sociales, en partenariat avec la Cellule Art.27 Sud Luxembourg et le Guichet de l'Energie, propose depuis le 3 avril une exposition intitulée « Mission photographique dans le quartier de la Meuse ». Elle est visible jusqu'au 29 mai.

Cette exposition photographique présente les clichés réalisés par Catherine Schiltz (dans le cadre de son mémoire à la Cellule Art.27 Sud Luxembourg), Coraline Vereecken (animatrice au Plan de Cohésion Sociale) et surtout par les enfants qui participent aux activités du Plan. L'objectif est de rendre compte d'un quartier à travers les yeux des enfants.

Les habitants font partie intégrante du projet. Ils figurent sur la plupart des clichés.

L'exposition se trouve au Guichet de l'Energie (rue de la Porte Neuve 20, au deuxième étage). Elle est accessible pendant les heures d'ouverture du bureau, du mardi au vendredi de 9h à 12h et le mardi de 13h à 16h. L'entrée est gratuite.

LES MARCHÉS D'ARLON: DES RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLES ET CONVIVIAUX

Le marché hebdomadaire du jeudi

Chaque jeudi matin, Arlon vit au rythme de son marché hebdomadaire. Volailles, poissons, viandes, fruits et légumes, alimentation, produits de bouche (olives, tapenades,...) mais aussi textiles, fleurs et plantes, démonstrations ou encore petite maroquinerie et bijoux de fantaisie... une centaine de commerçants dynamiques vous accueillent au centre-ville, depuis la rue des Faubourgs jusqu'à la place Léopold en passant par la place Didier, la place Hollenfeltz, Marché-aux-Légumes et la zone piétonne. Des parkings à proximité immédiate permettent de rejoindre facilement le marché.







Un marché bio tous les vendredis

Le marché bio, organisé par la Ville d'Arlon et l'asbl Nature et Progrès, est situé en face de l'hôtel de ville, rue Paul Reuter. Toute l'année, chaque vendredi de 16 h à 19h, c'est là que les commerçants « bio » se retrouvent pour proposer aux public légumes, fruits, boucherie, charcuterie, pain, huile d'olive, fromage, pâtes fraiches, ...







Solidarité

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE: BILAN APRÈS 4 ANNÉES DE FONCTIONNEMENT

Un projet de partenariat Arlon-Bembéréké (Bénin) a été lancé en 2008 sur avis de la Commission Consultative de la Solidarité Internationale d'Arlon ou CCSIA. Ce projet piloté par l'Union des Villes et Communes Wallonnes (UVCW) repose sur des subsides en provenance exclusive de l'état fédéral.

La 1ère période de programmation 2009-2013 a permis de lancer deux projets phares :

- le registre foncier simplifié qui a pour objectif d'augmenter les recettes fiscales immobilières sur une base équitable ce qui permet de lancer des projets de développement local de manière plus dynamique;
- l'informatisation de l'état civil qui autorise une meilleure connaissance de la population et donc la mise en place d'une politique de développement plus pertinente.

Des formations pointues ont été dispensées durant cette même période en vue de renforcer les capacités du personnel à gérer leurs départements mais aussi de concevoir, mettre en place et gérer de nouveaux projets. Le couple Arlon-Bembéréké a été particulièrement performant sur ce plan permettant, avec l'appui financier de la commune à hauteur de 5%, de lever plusieurs subsides en provenance de Wallonie-Bruxelles-International en vue de financer les projets suivants : projet pilote de gestion des déchets, activités maraîchères et piscicoles autour de 2 retenues d'eau aménagées, gestion de la filière avicole et construction de 5 poulaillers, gestion professionnelle de la filière manioc. Suite à une rencontre entre les différents acteurs du programme en mars dernier, une dimension nouvelle a été donnée à ce programme dans le souci de renforcer la collaboration entre les cinq communes béninoises. Chacune s'est vue attribuer une responsabilité thématique pour l'ensemble des autres communes; c'est ainsi que le partenariat Arlon-Bembéréké s'investira tout spécialement dans la mobilisation de ressources externes en renforçant les capacités des acteurs dans le domaine de la conception, mise en place et gestion de projets en insistant particulièrement sur leur pérennité.







TRAVAUX À LA CHAPELLE SAINTE-CROIX, UN DES ÉDIFICES LES PLUS ANCIENS D'ARLON



Datant de la fin du XVIIe siècle, la chapelle Sainte-Croix a fait l'objet de travaux d'aménagement de la part de la Ville. Deux garages ont été démolis pour dégager la vue sur le bâtiment, qui pourrait être classé. Un escalier monumental a été construit à la place. Cet escalier jouxte la chapelle et permet, depuis le bas de la rue des Deux



Luxembourg, de joindre directement le chemin Ravel qui est sur la trace de l'ancien chemin de fer vicinal qui joint Martelange à Arlon. Il permet également de faire le tour du bâtiment. Le chantier s'est terminé en novembre 2014. Il reste à installer l'éclairage. Ce sera fait avant juillet. Le coût total des travaux se monte à 90.000 €.

LES TRAVAUX ONT DÉBUTÉ DANS LA GRAND RUE



Le chantier se partage en trois phases de 120 jours ouvrables chacune. Le premier tronçon va du magasin Kesseler à Généraltour. Le deuxième, de la rue Etienne Lenoir, en englobant la colonne, jusque chez Arnold Optique. La troisième ira de la rue Léopold jusqu'au Carrefour Market en englobant la place du Marché-aux-Légumes. La société en charge des travaux effectuera pour chacune des trois phases l'enlèvement des pavé mosaïques en pierre de France de la voirie centrale, l'enlèvement des dalles de porphyre rouge trottoir par trottoir, le terrassement pour les fondations sur 30 cm de profond sur toute la largeur de la rue, la coulée d'un bétontrottoir d'une largeur 1,50m le long des façades pour permettre l'accès aux commerces, le terrassement de tranchées, le placement des gaines techniques et des drainages, de raccordements divers, la coulée du béton de pose et le placement des pavés-béton.

En matière de mobilité, durant la première phase des travaux, le piétonnier sera accessible par la rue Etienne Lenoir dont le sens de circulation sera provisoirement inversé. Les véhicules devront alors passer à gauche de la colonne pour éviter les abords du chantier. Les véhicules pourront ressortir du piétonnier soit par la rue Léopold, soit par la place du Marché aux Légumes. Le stationnement dans le piétonnier est strictement interdit

SAINT-MARTIN: UNE RESTAURATION QUI PRENDRA 4 ANS

Les travaux ont débuté square Albert 1^{er} à Arlon sur le monument le plus emblématique d'Arlon, centenaire. Cette première tranche concerne la restauration des toitures des bas-côtés côté nord-ouest et des éléments de maçonnerie des contreforts, y compris de la sacristie. Cela comprend également les ferronneries, les vitraux, les sculptures et les charpentes des nefs latérales.

Cette phase préliminaire sera suivie de deux autres. La première concernera la partie nord-est du bâtiment avec le baptistère, l'autre sera consacrée aux bas-côtés situés au sud-est et au sud-ouest.

Afin de permettre aux ouvriers de travailler dans toutes les conditions climatiques, un parapluie géant sera installé prochainement audessus de la toiture actuelle. Il couvrira 600m2.

L'échevin des Travaux, André Balon, ajoute que la Ville a obtenu 95 % de subsides pour ces travaux. Un pourcent est à charge de la province et 4% à charge de la Ville.

Pour la restauration complète de l'édifice, il faudra sans doute compter deux décennies (stabilisation de la tour-clocher, de la tour du transept et des hautes toitures).





Arlon, une ville et des villages qui se transforment et s'embellissent

Le futur se construit avec vous







UN ESPACE DE RECUEILLEMENT BIENTÔT FONCTIONNEL **AU CIMETIÈRE D'ARLON**

Le projet consiste en la réalisation d'un accès pavé (pavés autoblocants) accessible aux personnes à mobilité réduite, le placement d'un auvent en structure métallique, sous lequel se trouvera le catafalque métallique ainsi que deux bancs. Il est prévu un éclairage et un système de haut-parleur pour diffuser de la musique. Le tout se situe à l'entrée du cimetière d'Arlon, à droite après le mur d'enceinte, à côté du bureau du conservateur des cimetières. Des garages ont été démolis pour permettre cette réalisation.

Le pavage est maintenant terminé, tandis que l'auvent, le catafalque et les deux bancs sont en phase de réalisation. Les travaux seront finis pour le 30 septembre.

Montant des travaux : 85.000 €



DE NOUVELLES CUISINES POUR LE RESTO DU CŒUR ET LA CRÈCHE À PETITS PAS

Les travaux d'aménagement ont débuté à la mi-avril dans l'ancienne caserne Léopold. Pour assurer la continuité de la distribution des repas du « Resto du cœur », deux préfabriqués ont été installés dans la cour de la caserne Léopold, l'un pour le réfectoire, l'autre pour les sanitaires. Le chantier consiste en la création de deux cuisines, une pour le « Resto du Cœur », cuisine de distribution (repas produits en cuisine centrale pour +/- 100 repas par jour) et une pour la crèches « A petits pas », cuisine de production (+/- 200 repas par jour répartis sur 7 sites). Le montant total des travaux, qui consistent en la démolition, la réalisation du gros-œuvre, le parachèvement et l'installation des équipements est de 580.000 €. Ce chantier nécessitera 110 jours pour les travaux et 5 jours pour l'installation des deux cuisines.



WALTZING: LA RUE DU RHIN EN VOIE D'ACHEVEMENT

Les travaux ont repris en février depuis la rue du Brill en remontant vers le chemin des Espagnols. Le trottoir du côté gauche est terminé. L'entreprise a démoli la chaussée existante et a effectué le terrassement afin de mettre en place le coffre qui accueillera la nouvelle chaussée. Elle pose en parallèle un aqueduc drainant afin de reprendre les eaux souterraines avoisinantes. L'empierrement pour les nouvelles sous-fondations de la chaussée a été mis en œuvre afin de poser les bordures jusqu'à la rue Saint-Mathias.

L'entreprise va maintenant se concentrer sur l'aménagement des trois carrefours en béton coloré qui serviront de ralentisseurs (carrefours avec la rue du Brill, avec la rue des Fermes et avec la rue Saint Mathias). Une fois ces carrefours opérationnels, le chantier reprendra au niveau de la chaussée, de la rue Saint-Mathias au chemin des Espagnols. Les travaux seront terminés pour l'été.

Le printemps à Arlon

Jusqu'au dimanche 24 mai

Le Palais dans tous ses états. Exposition au Palais.

Mercredi 20 mai

Dans le jardin fleuri du petit Lucien (4-7 ans). Atelier au Musée Gaspar.

Mercredi 20 mai

Initiation à l'archéologie (7-11 ans). Atelier au Musée Archéologique.

Vendredi 22 mai

Pause culture. Concert des Gummettes. Entrepôt Caméo.

Week-end des 23 et 24 mai

Fêtes du Maitrank.

Vendredi 29 mai

Pause culture. Concert de Xamanek. Ancien café du Nord.

Week-end des 30 et 31 mai

Patchwork. Exposition au Palais

Dimanche 31 mai

Bourse militaria. Hall polyvalent.

Dimanche 31 mai

Marché horticole. Place Léopold.

Mercredi 3 juin

Création d'un paysage à l'aquarelle accompagné de son cadre en pailles colorées (8-12 ans). Atelier au Musée Gaspar.

Du vendredi 5 au dimanche 7 juin 58e Fancy-Fair de Clairefontaine.

Du samedi 6 juin au samedi 28 juin Bijoux de création. Exposition à l'Espace Beau Site.

Mercredi 10 iuin

La céramique gallo-romaine (4-6 ans). Atelier au Musée Archéologique.

Dimanche 14 juin

Brocante de Sampont

Chaque jeudi matin

Marché dans le centre-ville.

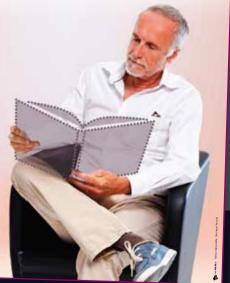
Chaque vendredi de 16h à 19h Marché bio en face de l'hôtel de ville.





Un livre sympa,

servira 2 fois!





ILYA75 ANS: ILS ARRIVENT!



Vendredi 10 mai 1940, 4h58 du matin. Couchés dans leurs lits, la plupart des Arlonais et des habitants d'Autelhaut, Barnich et Sterpenich sont brutalement tirés de leur sommeil. La terre tremble. Un sourd et lointain grondement se fait entendre. Les Chasseurs Ardennais viennent de faire sauter la route de Luxembourg, au Wolberg. Soudain, de nouvelles déflagrations ébranlent le centre d'Arlon et la plupart des villages. Les ouvrages minés, axes routiers et ponts, sautent les uns après les autres, faisant vibrer vitres et carreaux, projetant en l'air des débris de toutes sortes. Le pont de Schoppach, le viaduc de la rue Goffaux, l'avenue de Mersch, la route de Diekirch, les ponts du Birel, de l'avenue de Longwy, de la Posterie... tous y passent. Les voisins ont été prévenus : ils ont eu quelques minutes pour évacuer leur maison. La plupart vont perdre tout ce qu'ils possèdent. Le moment tant redouté est arrivé. Vingt-cinq ans après, le cauchemar recommence. Ils sont de retour.

Tandis qu'une épaisse fumée s'élève au-dessus d'Arlon, les explosions se poursuivent à un rythme accéléré. Il n'y a bientôt plus d'électricité ni d'eau au robinet. Les poteaux sont couchés, les canalisations rompues. Ce sont les Luxembourgeois qui ont donné l'alerte : le Grand-Duché est envahi. Profitant d'un épais brouillard artificiel, les unités de la Wehrmacht ont franchi la Moselle et la Sûre en de nombreux endroits. Les Panzer Divisionen se dirigent vers la frontière belge. A l'hôtel de ville d'Arlon, le bourgmestre Paul Reuter signe à la hâte les affiches qui vont être collées aux quatre coins de la commune. Le titre en caractères noirs épais est explicite : "Rappel des Militaires en permission". Il faut rejoindre de toute urgence son unité.

Leur mission accomplie, les Chasseurs Ardennais se replient. On ne défendra pas la frontière. Ce sont les ordres de l'état-major. Ils ne sont pas les seuls à partir. La moitié des habitants d'Arlon, sans distinction d'âge, de fortune ou de moyen de locomotion, décident de partir et de gagner la France au plus vite. Beaucoup le font sous l'emprise de la panique. On se souvient des exactions de 1914. Et le comportement des troupes hitlériennes lors de l'invasion récente de la Pologne n'a rassuré personne. L'exode commence de bonne heure et se poursuit jusqu'à midi. Par tous les chemins et les sentiers, des milliers d'hommes, de femmes, d'enfants se dirigent vers le sud-ouest, presque tous à pied parfois avec un vélo, une poussette ou une carriole. Ils partent pour un périple dont ils ignorent la durée et la destination. Certains ne feront que quelques kilomètres avant de rebrousser chemin, d'autres iront jusque dans le sud de la France, quelques-uns jusqu'aux Etats-Unis. Ceux qui restent s'installent dans les caves ou dans les abris avec des provisions. Les postes de TSF sont muets. Seul, le bruit des avions déchire l'étrange silence qui s'est abattu sur la ville et ses villages. Les éclaireurs allemands sont aux portes d'Arlon, à Oberpallen, à la Gaichel, à Sterpenich. Au même moment, les autos blindées de la cavalerie française débouchent sur la place de l'Yser, bloquées par la destruction du pont de Schoppach. Dans quelques minutes, les premiers obus vont être tirés et les premiers morts vont tomber. C'est la guerre, la précédente s'est terminée il y a à peine vingt-deux ans!

Jean-Marie TRIFFAUX

